

## **POSITION COMMUNE DES BUREAUX SUR L'AMENAGEMENT DE LA RN 154**

**JANVIER 2010**

Une Commission Particulière du Débat Public a été créée pour débattre de l'aménagement de la RN 154. Bien que le tracé directement concerné par le débat (Nonancourt/Allaines) se situe quasiment exclusivement sur le territoire de département de l'Eure-et-Loir, les conseils économiques et sociaux régionaux des régions Centre et Haute Normandie ont souhaité exprimer une position commune sur le dossier et la porter à la connaissance des partenaires du débat.

### **Rouen/Orléans, une liaison de contournement de l'Ile-de-France**

Les CESR du Grand Bassin parisien ont de longue date exprimé le souhait d'organiser un grand contournement de l'Ile-de-France, facteur de désengorgement de la région capitale et de fluidification des relations interrégionales.

En cohérence avec le classement de la RN 154 comme élément structurant de l'aménagement du territoire, la liaison Orléans/Rouen doit être regardée dans sa dimension interrégionale, voire européenne autant que dans sa dimension de desserte locale.

### **La route et le rail, des modes complémentaires**

Les CESR du Centre et de Haute-Normandie partagent la volonté de ne pas opposer les modes de transport mais au contraire – mise en œuvre du Grenelle de l'environnement oblige – de se préoccuper de la complémentarité des modes routier et ferroviaire dans une vision de développement durable et en prenant en compte les déplacements des personnes et des marchandises.

Un grand contournement se dessine à l'ouest sur un axe Tours/Le Mans/Rouen permettant des échanges Péninsule ibérique/Nord de l'Europe ; un autre corridor, plus proche de Paris reliant l'Italie et l'Est de l'Europe via le Centre de la France au Nord de l'Europe est à achever entre Orléans/Chartres/Dreux et Rouen.

L'ouverture en juin 2009 de l'autoroute A19 met d'autant plus en évidence le maillon manquant routier

## **Une liaison économique majeure**

---

Le renforcement des ensembles portuaires de Rouen et du Havre passe par un développement de leur hinterland et par une amélioration des conditions d'acheminement et d'expédition des marchandises.

A ce jour, il n'existe pas d'alternative à la route autre que par Paris et les conditions de circulation à partir du sud de l'Eure occasionnent une gêne majeure pour les territoires traversés et les populations concernées et constituent un fort facteur d'insécurité.

## **Desservir les territoires et les populations**

---

La RN 154 connaît aujourd'hui des points de congestion majeurs, particulièrement dans le contournement des agglomérations et sur le tronçon commun avec la RN 12 en raison d'un mélange entre le trafic local et le trafic de transit.

La prise en compte des questions environnementales impose de limiter les émissions de gaz à effet de serre et l'impact écologique pour tout projet nouveau.

A ces titres, une route express est à privilégier par rapport à une autoroute.

## **Les attentes des CESR**

---

Les CESR du Centre et de Haute Normandie demandent :

- La réalisation à l'horizon 2018 d'une liaison express routière à 2 x 2 voies continue entre Orléans et Rouen ;
- La réalisation au même horizon d'une liaison ferroviaire fret et voyageurs entre Rouen et Orléans, ce qui implique en région Centre de prolonger le projet de réouverture de la ligne Chartres/Orléans vers le nord, et d'examiner en Haute Normandie la réactivation de la ligne Rouen/Evreux vers le sud ;
- La prise en compte simultanée des projets routier et ferroviaire pour rechercher un montage financier novateur.